



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Maine-et-Loire
éducation
nationale



Division du 1^{er} degré
Service des moyens 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Jean-Denis PALU-LABOUREU
Chef de la division du 1^{er} degré
Tél : 02.41.74.35.52
jean-denis.palu-laboureu@ac-nantes.fr

Affaire suivie par:
Isabelle FRANÇOIS
Correspondante 1^{er} degré privé
Tél : 02.41.74.35.47
sm1d49@ac-nantes.fr

Cité administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

ANNEXE III

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

DEMANDE DE DISPONIBILITE

Je, soussigné (e), (nom patronymique)

Nom d'usage..... Prénom :

Adresse :

Courriel Professionnel :@ac-nantes.fr
nom.prénom(éventuellement 1 chiffre)@ac-nantes.fr

Exerçant à (numéro RNE de l'école) : 049 _____ (4 chiffres + 1 lettre)

En qualité de : maître contractuel ou agréé définitif provisoire

Etablissement d'exercice :

Commune déléguée :

Commune :

Ecole : sous contrat d'association N°..... sous contrat simple N°.....

Sollicite une demande de disponibilité pour l'année scolaire 2020 - 2021 (cocher la case correspondante à votre situation) 1^{ère} demande Renouvellement

pour convenances personnelles

pour études ou recherches – joindre un certificat de scolarité

pour créer ou reprendre une entreprise – joindre justificatif

pour élever un enfant de moins de 8 ans : copie livret famille

pour suivre conjoint : attestation employeur conjoint + copie livret de famille ou attestation de PACS

pour donner des soins au conjoint ou enfant ou à un ascendant atteint d'un handicap suite à accident ou maladie grave : joindre certificat médical, justificatif familial, justificatif de l'handicap.

pour déplacement dans les DOM-TOM ou à l'étranger en vue d'une adoption : joindre l'attestation d'agrément.

pour exercer un mandat d'élu local : joindre justificatif

Fait à _____, le _____
signature :

Observations éventuelles du chef d'établissement sur l'organisation du service :

Fait à _____, le _____
signature :

Document à renvoyer au Service des moyens 1^{er} degré de la Direction académique et à la DDEC, pour le 7 février 2020.